Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — No 37 16 OCTOBRE 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale.* — VAUD : *Examens annuels.* — *Dans les sections : Yverdon-Grandson.* — *Société évangélique d'éducation* — GENÈVE : *Cours de gymnastique.* — *Société genevoise d'activité scolaire.* — U. I. P. G. DAMES : *Compte rendu de l'assemblée du 9 octobre.* — NEUCHATEL : *Ce que dit l'inspecteur (fin).*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL BURNET : *Saint-Ursanne (tableaux scolaires).* — P. ROSSELLO : *Bilan sommaire du mouvement éducatif en 1935-1936.* — R.V. : *Le professeur idéal.* — *Problèmes de l'heure.* — *Proses d'automne.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉDUCATION NATIONALE

Les membres de la Société pédagogique romande ne sauraient rester indifférents devant la question qui se pose aujourd'hui dans le pays avec une ampleur qu'elle n'avait encore jamais atteinte, celle de l'éducation nationale ; certes, elle n'est pas nouvelle, mais les événements présents lui donnent cependant une très grande actualité.

Alors que, jusqu'ici, ce qui nous a surtout préoccupés, nous, instituteurs, c'est l'éducation nationale au sein même de notre école populaire, c'est aujourd'hui sur l'adolescence que se concentre l'attention des autorités et des éducateurs. Depuis le moment où nos jeunes gens sont libérés de l'école, à peu près vers quinze ans, jusqu'au moment où ils auront atteint leur majorité et seront investis de tous leurs droits de citoyens, ils sont, dans leur grande majorité, laissés à eux-mêmes, et pourtant cette période de leur vie est peut-être la plus importante pour la formation de leur corps, de leur esprit et de leur cœur. L'abandonner au hasard, comme nous le faisons, c'est faire preuve d'une insouciance grave, et nos voisins du Nord et du Sud l'ont bien compris quand ils portent tout spécialement leur effort sur l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles d'âge post-scolaire.

Je n'ignore pas que chez nous nombre de tentatives ont été faites. des projets élaborés, des essais commencés, mais nous sommes obligés de reconnaître que le résultat a été mince. Aujourd'hui, on semble décidé à aller plus loin, et des milieux toujours plus étendus s'intéressent à la question.

Je voudrais rapidement exposer ici quelques-uns des aspects sous lesquels se présente cette étude et le Comité central de la S. P. R. serait heureux de voir s'ouvrir dans notre organe un débat aussi large que possible sur ce que nos Confédérés appellent « eine Schicksalsfrage der Democratie ».

Tout d'abord le Département militaire fédéral, dans un « projet provisoire du Service de l'Infanterie du 8.4.37 concernant l'introduction de l'Instruction préparatoire obligatoire », constate que « les événements militaires et politiques chez nos voisins ont réveillé partout dans le pays l'instinct de la défense » ; que « du moment où le jeune homme quitte l'école jusqu'à son entrée dans l'armée, toute sa préparation physique et intellectuelle est, de sa part, une affaire de bon vouloir » ; que « par suite des exigences grandissantes de la technique moderne, avec ses armes perfectionnées et spécialisées, l'école de recrues ne peut fournir des cadres et des hommes aptes à la guerre, que si toutes les recrues sont préparées au mieux avant leur entrée au service » ; il conviendrait donc, suggère le rapport, d'envisager l'introduction d'une instruction préparatoire obligatoire de la jeunesse.

Le rapport rappelle que déjà deux fois, dans l'organisation militaire de 1874 et dans celle de 1907, cette instruction obligatoire avait été prévue, mais que pour des raisons surtout budgétaires, on dut l'abandonner en ne conservant que l'enseignement de la gymnastique dans les écoles.

Enfin, le Service de l'Infanterie conclut en demandant que la Confédération organise des cours que suivront obligatoirement les jeunes gens :

a) Cours de gymnastique durant les deux premières années après la libération scolaire (15 et 16 ans) ;

b) Cours de gymnastique ou cours de jeunes tireurs pour les deux années suivantes ;

c) Cours fédéral de cadets (initiation aux exercices avec armes) à 19 ans, pour les jeunes gens reconnus aptes au service.

Il va sans dire qu'un projet d'une telle importance est encore à l'étude et qu'aucune décision n'a encore été prise. G. W.

(*A suivre.*)

VAUD

EXAMENS DE 1937

La rentrée des classes nous a ramené, par le *Bulletin officiel* de septembre, la critique officielle des travaux d'examens du printemps 1937. Une impression pénible se dégage de ces pages, où l'on critique l'élève, mais surtout le maître. Cela nous fait penser à certains parents qui rendent le régent ou la régente responsable des mauvais résultats de leur enfant qu'ils croient bien doué.

Nos inspecteurs ont fait leur devoir en examinant à fond le volumineux dossier constitué par les travaux d'examens ; qu'ils aient trouvé l'orthographe déficitaire, aussi bien dans les dictées que dans les rédactions, rien là d'étonnant ; nous avons tous fait les mêmes constatations. Mais ce que nous ne pouvons admettre de leur

part, ce sont certains termes qu'ils emploient pour juger le travail des maîtres dont les élèves n'ont pas brillé :

« Les résultats en orthographe au degré inférieur sont particulièrement faibles, sauf pour *certaines*[1] classes qui ont travaillé sérieusement. — Il nous semble que, dans un bon nombre de classes, on se met *enfin* à travailler le vocabulaire sérieusement et soigneusement — Il serait *si facile* d'améliorer sensiblement les résultats de nos examens si chacun voulait *une fois pour toutes* suivre les conseils qui sont donnés chaque année à cette place. — Les rédactions contiennent des fautes qui disparaîtront *rapidement* si le personnel enseignant veut bien *y mettre la main sérieusement.* »

Voulant nous pénétrer des « conseils donnés chaque année à cette place », nous avons repris les *Bulletins officiels* en question des trois dernières années. Comme conseils donnés, nous lisons la « répétition intelligente, variée, bien amenée, et l'étude soignée du vocabulaire ». C'est très bien. Mais il faudrait nous dire en plus comment font les maîtres qui réussissent ; quelques-uns ont des procédés peut-être très sûrs que beaucoup d'entre nous ignorent, et ce sont les inspecteurs qui, allant de classe en classe, peuvent butiner, à l'usage des autres, les découvertes faites par de bons pédagogues. Et ce sont souvent de petits moyens pratiques auxquels il fallait simplement penser.

La critique qui nous peine le plus, dans ces cinq pages de texte, c'est celle qui concerne l'orthographe au degré inférieur. Que de difficultés avec les petits pour passer de la phonétique à l'épellation et à l'acquisition des premiers éléments grammaticaux ! Il ne suffit pas de ressasser les mots *capucine* et *pensée*, mais encore un grand nombre d'autres, jour après jour, semaine après semaine, et dans ce fatras de vocables pleins d'embûches où les t, les s, les doubles lettres jonglent à l'envi, la maîtresse ne sait comment faire pour tout répéter à fond, en prévision de l'examen de dictée, par lequel on ne jugera pas seulement les élèves, mais aussi... elle.

L'examen annuel est un moyen d'émulation et de contrôle. Un moyen, mais pas un but. Et surtout pas le moyen de peiner les maîtres qui sont à la tâche, qui connaissent la valeur de leurs élèves bons et mauvais mieux que personne, et qui ont besoin, pour rendre leur enseignement toujours meilleur, d'aide, d'encouragements et de bienveillance. L. Cz.

* * *

Dans sa séance du 9 octobre 1937, le comité S. P. V., tenant compte des protestations émanant de nombreux collègues de diverses régions du canton, a examiné les critiques formulées dans le *Bulletin officiel* de septembre 1937 au sujet des examens annuels.

[1] C'est nous qui soulignons chaque fois, L. Cz.

Le comité regrette certaines appréciations — soulignées dans l'article ci-dessus — de nature à jeter le discrédit sur le travail accompli par le corps enseignant *dans son ensemble.*

Les instituteurs et institutrices vaudois, qui n'ont pas attendu cette année pour « travailler sérieusement », demandent de leurs supérieurs, non une critique décevante à l'entrée de l'hiver, mais une compréhension basée sur l'estime mutuelle et la confiance.

Comité S. P. V.

DANS LES SECTIONS

Yverdon et Grandson. — Le Cours de gymnastique Bory pour institutrices se donne régulièrement l'avant-dernier vendredi de chaque mois ; reprise : 22 octobre. Rappel : Cours pour instituteurs, chaque dernier vendredi ; tous deux à la nouvelle Halle, Rue Pestalozzi, à Yverdon.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Assemblée samedi 30 octobre, 14 h. 30, Palais de Rumine.

Après une très courte séance administrative, M. le pasteur Favre parlera de ce que fut l'*enseignement du Christ.* Puis M. L. Meylan, directeur de l'Ecole supérieure de Lausanne, fera une conférence sur : *Des humanités pour tous.* Cette étude sera suivie d'une discussion. La séance est publique. Le Comité.

GENÈVE COURS DE GYMNASTIQUE — MESSIEURS

Nous rappelons à nos lecteurs genevois que le **Cours de gymnastique** à l'usage des instituteurs, que dirige avec compétence — et avec le sourire — notre collègue Léon Bouffard, inspecteur, a recommencé. Tous les fidèles du cours se sont retrouvés, mais nous voulons espérer qu'un grand nombre de collègues viendront avec ceux-là pour entretenir leur souplesse, retrouver la ligne, et, surtout, se détendre après la fatigue de la classe par des exercices physiques appropriés.

Les cours ont lieu le mardi et le vendredi, de 17 à 18 heures, à l'Ecole du Mail. H. R.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'ACTIVITÉ MANUELLE SCOLAIRE

Cours d'hiver.

Notre société organisera cet hiver, à l'intention de ses membres, si le nombre d'inscriptions le permet, les cours suivants :

1. *Un cours de travaux d'amateurs,* où il sera confectionné tout un matériel de bureau, soit : *en carton,* une corbeille à papier, une boîte pour papier de correspondance ; *en bois,* une lampe en noyer, un classeur pour lettres, un serre-livres ; *en métal,* une règle carrée, un presse-papier, un ouvre-lettres, un cendrier. Direction : MM. Foex et Dunand.

2. *Un cours de construction d'une ruchette vitrée*, pour l'observation d'un cadre de ruche Dadan-Blatt ou Dadan-Type. Ce cours s'adresse non seulement aux collègues apiculteurs mais à tous ceux qu'intéresse l'observation directe des insectes. Une telle ruchette peut, en effet, être facilement meublée d'un cadre que l'on se procurera chez tout apiculteur complaisant moyennant une somme modique. Direction : M. John Chambordon.

Pour les deux cours, en plus des fournitures, qui sont à la charge des participants au prix coûtant, il sera perçu un droit d'inscription de 1 fr. par séance. Le nombre de celles-ci est fixé entre 12 et 15.

Prière d'adresser son inscription de principe jusqu'au 20 prochain, au président, M. Lucien Dunand, école du Grütli, qui convoquera ultérieurement les intéressés à une séance de présentation des objets et de discussions.

Exposition itinérante.

Dans un but de propagande, la société a décidé, dans sa dernière assemblée générale, de réunir un certain nombre d'objets susceptibles d'être confectionnés dans nos classes avec le matériel fourni par le Service des fournitures ou avec un matériel amélioré, en une exposition qui parcourrait les divers bâtiments scolaires.

Toutes les personnes, membres ou non-membres, qui désireraient aider le comité dans cette tâche seront les bienvenues. Prière leur est faite de bien vouloir s'annoncer au président comme exposant éventuel ou comme membre de la commission chargée de s'occuper de la question.

Le comité espère que nombreux seront les collègues qui répondront à cet appel, persuadé qu'il est que chacun a pu faire de précieuses expériences, positives ou négatives, dans ce domaine.

Ajoutons que l'exposition en question sera placée sous le patronage du Département de l'Instruction publique. *Le Comité.*

Nota. — On devient membre de notre société en versant une cotisation annuelle de 2 fr. à notre trésorier, M. Ed. Gaudin, Servette 34, compte de chèques postaux I. 5032.

U. I. P. G. — DAMES
COMPTE RENDU
de l'assemblée générale du mercredi 9 octobre 1937.

Quelques communications du comité. — Mme Borsa a le pénible devoir de nous annoncer le décès de notre collègue Mme Schaefer, que la dernière assemblée avait nommée membre honoraire.

Mlle Rothan qui prend sa retraite est nommée membre honoraire.

Les stagiaires de 2e et 3e année, menacées par la loi contre le « cumul », ont obtenu gain de cause : les nouvelles mesures ne leur seront pas appliquées.

La situation actuelle du Département de l'Instruction publique ne permettra pas l'impression de certaines séries de fiches que nous avions demandée.

Un cours sur la Chansonnaie sera organisé, cette année de nouveau. Le mercredi est le jour qui semble le mieux convenir pour ces séances de chant. Lors de la première leçon, dont la date paraîtra dans un prochain *Bulletin*, M. Mathil pourra s'entendre avec les participants pour un changement éventuel d'horaire.

L'article 9 des statuts, proposé par la commission de revision, a été accepté : « Une assemblée peut être convoquée à la demande du huitième des membres de la section. Aucune décision ne pourra être discutée et votée si elle n'a pas été communiquée au comité au moins 15 jours avant ».

Notre *affiliation au Centre de liaison* des associations féminines genevoises, ainsi que notre *collaboration à l'organisation de la Semaine de la paix* ont été décidées par l'assemblée unanime.

Un gros nuage menace encore *nos traitements :* le nouveau projet du Conseil d'Etat prévoit la prorogation, pour trois ans, de la loi baissant nos traitements. Une somme de 375 000 fr. serait à répartir aux fonctionnaires sous forme d'allocations familiales, somme prélevée sur la subvention que l'Etat doit à la C. I. A. Quant au rétablissement des salaires féminins... c'est un « luxe », paraît-il, auquel il ne faut pas songer pour le moment !

L'Union, unanime, n'accepte pas ce projet, s'oppose formellement au principe des allocations et demande le rétablissement des salaires. Nous devons être rétribuées d'après notre travail et non pas d'après nos charges et notre situation de famille. Accepter le système des allocations serait renier le principe de l'égalité des salaires, principe que nous tenons à faire respecter.

Nos déléguées demanderont donc, à la prochaine assemblée de la fédération, le rétablissement des salaires et présenteront les mêmes revendications lorsque la délégation de la fédération sera reçue par la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier le projet.

Afin de permettre une action rapide de l'U. I. P. G. — les choses risquent d'aller se précipitant — l'assemblée a décidé de laisser au comité la latitude d'organiser notre défense selon les circonstances.

L'intérêt de notre séance a été rehaussé, au début, par une causerie de Mme Grange, qui a bien voulu nous parler de la *Croix-Rouge de jeunesse :* expérience d'entr'aide, d'hygiène et de bienveillance qui mérite d'être tentée et permet de donner à notre école l'idéologie et la foi qui lui manquent trop souvent.

Nous remercions encore vivement Mme Grange dont l'exposé vibrant et convaincant nous a toutes captivées. J.-M. L.

NEUCHATEL CE QUE DIT L'INSPECTEUR (*fin*)

Terminons aujourd'hui notre incursion dans le rapport de M. Ch. Bonny, inspecteur (*Bulletin* N° 35).

Au sujet de la langue allemande, nous lisons ce qui suit : « *Il y a environ deux ans, le cours de langue allemande Rochat-Lohmann a été introduit dans nos écoles. Ce nouveau livre jouit d'une très grande faveur auprès des maîtres et des élèves. Il est si bien compris, si riche en notions précises et variées, si méthodique quant à son évolution technique que l'étude de la langue allemande sera certainement facilitée.* »

Quant à l'étude du solfège, elle a été pratiquée dans six classes du canton par l'emploi de la méthode « Scala ». Les essais seront poursuivis en choisissant les classes d'un même collège. Selon l'opinion de M. Bonny, la méthode Scala « *enlève à l'élève le souci d'apprendre les notes, leur nom étant inscrit en toutes lettres. Grâce aux habitudes visuelles, les enfants finissent par savoir parfaitement les notes. Une des innovations les plus intéressantes est l'introduction du temps-croche. En fait, le temps-croche devient une sorte de temps-premier, et, à part la double-croche, tous les signes de durée sont introduits comme multiples du temps-croche. De plus, la voix n'est plus traitée comme un instrument à sons fixes, mais comme un instrument transpositeur. En conséquence, la méthode établit un lien étroit entre le manuel de solfège et le recueil de chants.* »

Les cours pratiques donnés par les inspecteurs aux candidats au brevet d'aptitude pédagogique ont été suivis par 3 instituteurs et 14 institutrices.

Nous lisons plus loin que pour faciliter la préparation exigée par la loi, le stage pratique peut être accompli partiellement dans certains établissements de notre canton, tels que la Maison d'éducation de Malvilliers. Il faut remarquer que « *la durée du stage fait dans ces conditions ne peut en aucun cas être prise en considération pour plus du tiers de la préparation totale prévue par la loi.* »

Plusieurs stagiaires ont déjà passé par Malvilliers ; de plus « *depuis l'automne* 1936, *quatre stagiaires ont enseigné dans les classes publiques du canton avec l'assentiment des commissions scolaires et sous le contrôle de titulaires désignés par les inspecteurs.* Le stage ainsi compris acquiert une grande valeur pédagogique « *puisque*, ajoute le rapport, *les jeunes gens au lieu d'être livrés en partie à eux-mêmes profitent des expériences de leurs aînés. De leur côté, les inspecteurs vouent toute leur attention à la formation professionnelle des stagiaires.* »

Souhaitons que cette première étape nous conduise à une organisation plus complète du stage avec une modeste rétribution comme cela existe à Genève, par exemple. En attendant, nous donnons notre

approbation à la modeste tentative dont nous parle M. Bonny (réd.).

Plusieurs institutrices de la campagne ayant sollicité des conseils relatifs à l'enseignement de l'instruction civique, M. Bonny a organisé des cours aux Ponts, à La Brévine, au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Ce sera le tour du Val-de-Ruz, en 1937. Ils ont lieu, une fois par mois, en hiver.

Après avoir passé en revue l'activité de la Société des maîtres de culture physique et rappelé les décisions prises dans les conférences officielles au sujet d'un nouveau manuel de langue française, le rapport conclut en disant : « *L'école primaire neuchâteloise s'efforce constamment d'adapter l'enseignement « aux réalités pratiques, aux besoins régionaux et locaux et aux circonstances présentes ». Elle a compris qu'elle « doit être en contact étroit avec la vie de notre peuple. Dans bien des cas, des œuvres philanthropiques ne peuvent se passer de son concours.* » C'est le cas de Pro-Juventute.

» *Les membres du corps enseignant sont aussi des aides précieux pour les médecins, les infirmières et les sœurs visitantes... Dans plusieurs localités, des distributions de lait, de soupe, de vêtements ont été faites par les soins des autorités communales ou de diverses sociétés et avec le bienveillant concours du corps enseignant.*

» *L'école n'est donc pas en marge de la vie. Elle le prouve aussi en employant les moyens que la science met à sa disposition.* » M. Bonny rappelle que de nombreux écoliers neuchâtelois sont à l'écoute à chaque séance scolaire de radio. Dans plusieurs classes de montagne, des appareils de réception ont été installés grâce à la générosité de la Commission romande de radio-diffusion et aux efforts du Dép. de l'Instr. publique. « *Une des séances les plus intéressantes,* dit-il, *fut consacrée aux règles de la circulation dont on parle souvent dans les classes de notre canton. Dans ce domaine, les efforts du corps enseignant ont donné d'excellents résultats.* »

Enfin, M. Bonny relève que « *par des visites de classes plus nombreuses, des entretiens fréquents avec les membres du corps enseignant, les inspecteurs pourraient exercer une action plus efficace. Cependant, convaincus de l'utilité de nos fonctions, nous avons cherché à être des entraîneurs, à stimuler, à encourager, à guider les éducateurs de la jeunesse des écoles neuchâteloises.* »

Tout en remerciant vivement M. Bonny d'avoir dressé un tableau si honorable de notre enseignement primaire et d'envisager que la mission de l'inspecteur est avant tout celle d'un conseiller et d'un collaborateur du corps enseignant, nous craignons que son action, au lieu d'être rendue « plus efficace », soit amoindrie par la suppression prochaine d'un poste d'inspecteur.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LE STYLE ROMAN
ST-URSANNE, PORTAIL SUD

Peintre : Louis VONLANTHEN, Fribourg, né en 1889, † *en* 1937.

I. Notes historiques.

Un fait est certain : on ne saurait entreprendre l'étude d'un style d'architecture sans l'introduire par un bon examen historique. Cette assertion, vraie pour tout style ou art, l'est particulièrement en ce qui concerne l'architecture romane parce que celle-ci marque la première manifestation du génie artistique de l'Europe occidentale.

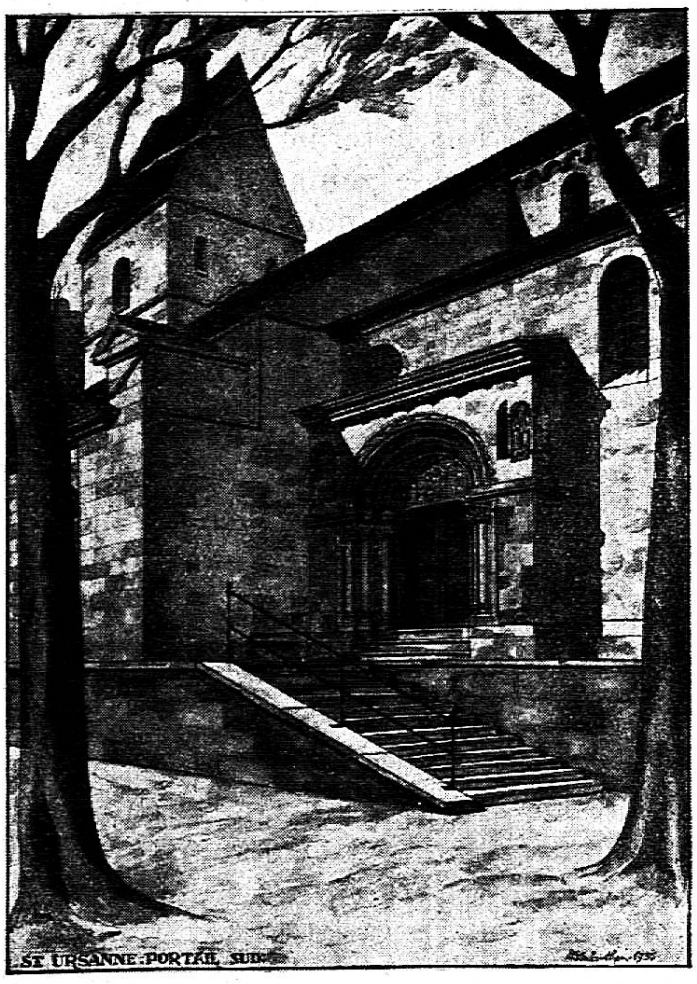

Portail sud de la collégiale de St-Ursanne.

En leur présentant quelques images, nous rappellerons à nos élèves que, parmi les plus anciens peuples constructeurs, on trouve les *Egyptiens* dont les bâtisses furent des palais ou des tombeaux, et les *Assyriens* connus par les murailles de Babylone, la tour de Babel, les temples d'Ur en Chaldée ; ces derniers sont actuellement l'objet de vastes fouilles.

Puis, plus près de nous, les *Grecs* s'ingénièrent à donner à leurs constructions la plus haute expression de la beauté, de l'harmonie parfaite ; colonne et entablement sont les éléments essentiels de cette architecture qui constitue la source de l'art. Enfin les *Romains*, qui subirent l'influence grecque, élevèrent d'énormes constructions à but utilitaire surtout d'où se dégage une impression de puissance et de force. Ils ont abondamment employé un élément négligé des Grecs : l'arc. Ils ont établi des voûtes et des coupoles ; outre la pierre

taillée, ils ont fait usage de mortier et de briques cuites. L'art romain est un ancêtre direct de l'art roman. Dans le midi de la France, par exemple, où les constructions romaines se sont conservées nombreuses et en fort bon état, l'analogie entre les deux modes de construction est frappante. Chez nous, les matériaux de ruines romaines ont été utilisés par les constructeurs romans : les colonnes monolithes du temple de Grandson proviennent en partie d'Eburodunum (Yverdon) ; une bonne portion de l'église abbatiale de Payerne et l'abside romane du temple de Donatyre sont construites avec du petit appareil romain recueilli à Avenches. Pourtant, c'est vers 1825 seulement que l'archéologue français, A. de Caumont, employa pour la première fois le terme d'art roman. (Cf. : langue romane, dialecte romanche, Suisse romande).

Or, une religion nouvelle était née qui fut cruellement persécutée étant, par ses principes, totalement opposée à l'empire romain. Les premières manifestations de l'art dit *chrétien primitif* sont les catacombes dans lesquelles la décoration joue un rôle symbolique. Dès 313, la religion chrétienne est reconnue officiellement : de riches basiliques s'élèvent aussitôt « hors les murs » à Rome.

Cependant des siècles obscurs et stériles vont s'écouler : les peuples barbares détruisent sans remplacer ; de cette époque il ne nous reste guère que les cimetières burgondes sans grand intérêt pour l'art. En Orient, par contre, deux architectures s'épanouissaient largement : l'art *byzantin* et l'art *arabe* ou musulman qui, en Italie et en Espagne où ils s'implantèrent, influencèrent grandement les constructeurs romans.

Durant l'époque mérovingienne (450-752) des moines évangélisèrent nos contrées : Fridolin (Glaris), Colomban (dont un disciple, Ursicinus, fonda St-Ursanne), Gall, Romain (Romainmôtier). La vie monacale s'organise. La période carolingienne ou carlovingienne (752-987) voit se fonder des établissements religieux que nous ne saurions passer sous silence. Mentionnons surtout la puissante abbaye de *Cluny* (Départ. de Saône et Loire). Fondée en 910, elle fut, pendant le XIe et une partie du XIIe siècle, le centre spirituel, intellectuel et artistique de la chrétienté ; l'église de Cluny servit d'inspiration aux constructeurs et sculpteurs romans bourguignons. Nos plus importants foyers religieux furent des prieurés clunysiens : Romainmôtier, Payerne, Rougemont, Bevaix (Neuchâtel), St-Victor (Genève).

Mais, vers la fin du XIIe siècle, l'ordre des Bénédictins réformés de Cluny perdit de son influence au profit d'autres communautés religieuses, notamment des Cisterciens. Cet ordre fut créé à *Cîteaux* (au nord de Cluny, non loin de Dijon) dont l'abbaye, fondée en 1098, se trouva bientôt à la tête de richesses considérables. Parmi les

fondations ou possessions cisterciennes, citons : Bonmont sur Nyon, Haut-Crêt (Oron), Montheron (Lausanne), Hauterive (Fribourg), Lucelle dans le Jura. Et c'est ainsi qu'en Suisse occidentale, notre architecture romane est essentiellement française, bourguignonne le plus souvent.

Dernières notes. Ne manquons pas de faire remarquer à nos élèves que l'architecture romane est un mode de construction qu'on a pratiqué essentiellement dans l'érection d'édifices religieux, dès la fin du Xe siècle, pendant tout le XIe et durant la première moitié du XIIe (dans certaines régions, jusqu'au XIIIe siècle). Notre pays fait alors partie de la Bourgogne Transjurane, puis de l'Empire germanique ; les constructeurs romans — des clercs — sont les contemporains des derniers Rodolphiens et des ducs de Zaehringen, recteurs de Bourgogne. On est au temps des grandes donations : Rodolphe III, entre autres, remit le Comté de Vaud à l'évêque de Lausanne, et maintes vallées jurassiennes — St-Ursanne y compris — à l'évêque de Bâle. L'Eglise, enrichie, peut ainsi élever de glorieux sanctuaires.

C'est en outre l'époque de l'organisation féodale, de la Trêve de Dieu et des Croisades ; ces dernières eurent quelque influence sur l'art roman.

Enfin, soulignons le fait que les églises romanes furent presque toutes conventuelles et non paroissiales. On comprend désormais pourquoi une église s'élève encore où s'élevait à quelques pas d'un édifice roman : Payerne, Romainmôtier. Ou bien les moines avaient construit très grand et dans des lieux reculés qui ne se peuplèrent pas : St-Sulpice (Vaud) a perdu sa nef ; l'église de Bonmont, isolée, dépourvue de religieux depuis la Réforme, sert de grange.

(A suivre.) PAUL BURNET.

BILAN SOMMAIRE DU MOUVEMENT ÉDUCATIF EN 1935-1936

*Nous extrayons de l'***Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement** *les lignes suivantes. Nous avons l'intention de parler une autre fois plus longuement de cet Annuaire et des renseignements qu'il nous apporte.* (Réd.)

1. La vague des économies budgétaires a fini par atteindre plusieurs des pays qui y avaient échappé jusqu'ici, mais elle recule ostensiblement dans les pays qui avaient. les premiers, subi les effets de la crise ; cette amélioration se manifeste surtout dans la reprise des constructions scolaires et le rétablissement ou l'amélioration des traitements.

2. En relation avec une transformation profonde de leur politique

générale, de nouveaux pays entreprennent une rénovation de l'enseignement ; dans un grand nombre d'autres, les réformes partielles de l'administration scolaire, des plans d'études et des programmes continuent à se succéder à un rythme de plus en plus accéléré.

3. Le principe de la prolongation de la scolarité obligatoire a fait cette année un grand pas en avant ; toutefois, quelques-unes des dispositions prises comportent un nombre assez grand de dérogations, ou encore ne seront mises en pratique que graduellement.

4. La réforme des programmes et des méthodes primaires semble témoigner d'une collaboration plus étroite et plus efficace entre les administrations scolaires, les théoriciens de l'éducation et le personnel enseignant.

5. Les abondantes réformes apportées à l'organisation interne de l'enseignement secondaire (nombre d'années d'études secondaires, baccalauréat unique ou spécialisé) ne décèlent pas encore, cette année, de tendance déterminée ; mais le besoin d'une structuration plus rationelle de cet enseignement semble se faire sentir toujours plus fortement.

6. L'effort en vue d'augmenter les liens d'interdépendance entre l'enseignement professionnel et les autres enseignements se poursuit : un certain nombre d'écoles professionnelles dépendant d'autres administrations ont été, dans plusieurs pays, rattachées au ministère de l'instruction publique.

7. L'importance donnée à l'éducation physique, parfois aux dépens de l'éducation intellectuelle, va en augmentant ; la nécessité d'organiser les loisirs de la jeunesse et la préoccupation de la formation prémilitaire contribuent à ce mouvement. P. Rossello.

LE PROFESSEUR IDÉAL

Enquête auprès des élèves.

C'était le sujet d'une composition française donnée à des élèves de moins de 15 ans, garçons et filles, par M. Penz et Mme Roby ; c'est aussi, si on veut, la première pierre de l'école des maîtres par les élèves. Les garçons ont fait, en général, un travail sérieux, profond et cohérent, d'où il y a certainement des leçons à tirer, tandis que les filles ont rarement vu au delà de petits avantages personnels. Voyons les points principaux sur lesquels on a insisté : Justice (pour les garçons surtout, les filles acceptent très bien le favoritisme à leur propre bénéfice). Maîtrise de soi : le maître ne doit pas être « orgueilleux de son propre travail » ; il doit économiser les punitions et n'en donner que d'intelligentes, et surtout s'abstenir d'humilier l'élève de quelque manière que ce soit. Sévérité juste et intelligente : nos garçons veulent des chefs ; les filles réclament plutôt l'indulgence, et surtout qu'on ne revienne jamais sur une remontrance.

Du point de vue de l'enseignement proprement dit, on demande

des explications claires, simples, patientes ; que le maître économise sa propre parole, mais ne refuse jamais une explication, au besoin « dans un langage écolier », et qu'il fasse un usage extensif du tableau noir. L'organisation de la classe par équipes et compétition a toujours beaucoup de succès. Les élèves désirent n'être pas trop nombreux en classe pour que le maître puisse s'occuper de chacun d'eux et surtout corriger les devoirs. En sixième, ils regrettent le professeur unique qu'ils avaient en septième.

Quant à l'âge et au sexe, les filles préfèrent les professeurs féminins, assez jeunes si possible, ayant des enfants à elles. On a remarqué que les hommes vieux étaient plus indulgents que les jeunes, et les femmes jeunes plus que les vieilles. Pour tous, on exige la correction de la tenue : l'élégance impressionne beaucoup les élèves, de même les bonnes manières, et aux filles ne déplaît pas, de la part de leur maîtresse, un brin de coquetterie. On a remarqué aussi que les professeurs masculins trop jeunes manquaient d'expérience, ne savaient pas se faire respecter, se mettaient volontiers en colère. On n'est jamais plus éloigné de l'élève de 12 ans que quand on en a soi-même 25 et qu'on sort de l'Université ; l'âge et ses propres enfants contribuent au rapprochement.

Bien entendu, aucun ouvrage présenté ne reste tout à fait dans l'abstrait, on raisonne plutôt sur des souvenirs de maîtres connus, ce qui explique la part importante de l'aspect extérieur, la question de la barbe et des lunettes.

Enfin, on demande un peu de fantaisie dans le programme de la classe, que le cours proprement dit soit quelquefois interrompu pour des digressions qui ne seront pas perdues d'ailleurs, car elles sont de « circonstance » et restent contrôlées. Et de même qu'il y a des semaines de bonté et d'autres vertus, chaque semaine la classe pourrait être placée sous le signe de quelque chose qui intéresse les élèves, les explications données dans ce sens... un ensemble cohérent autour d'un centre d'intérêt. R. V.

Bulletin de l'enseignement public au Maroc, extr.

PROBLÈMES DE L'HEURE

Education civique.

... Et quand un père me répond qu'il est contre une éducation politique parce que la politique corrompt les caractères, je lui réponds que selon mon expérience, ce sont, au contraire, certains caractères qui corrompent la politique. Ce sont les têtes sans jugement, qui acclament tous les mots d'ordre, parce qu'on ne leur a pas appris à penser politiquement et à juger par eux-mêmes. Ainsi ils ne connaissent pas la différence entre démocratie et démagogie, ni la différence entre une critique objective et l'injure abondante, que ne vient ternir aucune connaissance des faits.

... Je voudrais dire enfin un mot d'un moyen non pas matériel, mais spirituel, d'enseignement civique. N'en veuillez pas à un vieux journaliste s'il rappelle combien l'importance de la presse, dans notre démocratie, est sous-estimée. Depuis qu'il y a une presse politique, les dictateurs ont apprécié sa valeur et s'en sont servi par tous les moyens. Mais la démocratie sans liberté de presse est impensable, toutes deux se conditionnent mutuellement.

... Les journaux à l'école : c'est un thème à bien des discussions dans les cercles pédagogiques. On ne parle ici que de leur emploi dans l'enseignement civique. Cet enseignement a pour but de faire sentir au jeune homme qu'il est membre d'une communauté, comme citoyen de pays. Mais le chemin de la participation à cette communauté passe par la vie, non par les manuels et les livres, dont même les dernières éditions ne donnent que la vie d'hier. Cette vie doit être le présent et l'avenir : l'école politique — et l'instruction civique n'est rien d'autre — doit se fonder sur la curiosité des jeunes gens pour les événements vivants qui se déroulent sous leurs yeux, pour les formes, dans lesquels ils se meuvent. Ils doivent apprendre à regarder eux-mêmes dans le miroir de la vie politique et ce miroir, ce sont les journaux. Une votation, une élection, une discussion au parlement, une session de la S. d. N., une déclaration de guerre ou de paix offrent l'occasion, en se servant des journaux, de faire sentir, même à l'indifférent, l'importance d'actions politiques.

Dr. O. WETTSTEIN, Zurich.

L'éducation civique des filles.

... L'argument qui a le plus de poids prend sa racine dans la non-collaboration de la femme aux affaires publiques. Elle ne jouit pas de ses droits actifs de citoyen. Elle n'a donc pas besoin de s'intéresser à l'Etat. L'éducation civique des filles ne serait qu'un fardeau superflu pour l'Etat. On en appelle à la tradition. La Suisse a vécu jusqu'ici sans la collaboration des femmes ; il en sera de même à l'avenir.

... L'idée de la collaboration de tous à l'organisation et la conduite de la communauté ne comprend originellement aucune limitation. Mais elle n'est pas encore réalisée. Combien a-t-il fallu de siècles pour que, dans les plus vieilles démocraties d'Europe, il n'y ait plus d'hommes privés de leurs droits, plus de serfs, plus de sujets !

... Les capacités pédagogiques des femmes sont partout reconnues. Bien des experts-hommes les ont appréciées explicitement. D'éminents pédagogues, tel Pestalozzi, s'adressent à la mère. Une longue suite d'hommes importants ont vécu et décrit l'influence de leur mère sur leur propre formation. Et l'Etat devrait ignorer cette importante possibilité d'éducation ?

Dr E. BOSSHARD, Winterthur.

PROSES D'AUTOMNE

LA CHASSE

Oh ! ce premier coup de feu en forêt, ce coup de feu qui trouait les feuilles comme une grêle d'avril et marquait les écorces, jamais je ne l'oublierai. Un lapin détala au travers du chemin en arrachant des touffes d'herbe avec ses griffes tendues. Un écureuil dégringola d'un châtaignier en faisant tomber les châtaignes encore vertes. Il y eut deux ou trois vols lourds de gros faisans et un tumulte dans les branches basses, les feuilles sèches, au vent de ce coup qui agita, réveilla, effraya tout ce qui vivait dans le bois. Des mulots se coulaient au fond de leurs trous. Un cerf-volant, sorti du creux de l'arbre contre lequel nous étions blottis, roulait ses gros yeux bêtes, fixes de terreur.

ALPHONSE DAUDET, *Les émotions d'un perdreau rouge.*

BRUMES

Ils n'étaient pas à la route qu'ils virent le canton s'embrouiller, s'emmêler d'un gris d'argent qui se levait par traînées un peu partout. Des fumées tournaient en écharpe sur le bourg et rejoignaient les flottements qui s'embarrassaient dans les rangs de frênes de pacage en pacage. Une rosée trempait l'herbe maintenant. Entre les ouates du brouillard, le soleil bas envoyait sur elle des espèces de reflets couleur de paille d'avoine. Les masses et les coupures des monts se marquaient à peine en bleuâtre dans le lointain.

... Le pays se perdait de plus en plus sous ces buées s'étalant comme un lait répandu dans l'air. La montagne devenait un étrange monde de fumées, de lueurs, de grisailles.

ALBERT POURRAT, *La Tour du Levant.* Albin Michel, édit.

LA PLUIE

...d'autres fois se mettait à tomber la pluie dont nous avait menacés le capucin que l'opticien avait à sa devanture ; les gouttes d'eau comme des oiseaux migrateurs qui prennent leur vol tous ensemble, descendaient à rangs pressés du ciel. Elles ne se séparent point, elles ne vont pas à l'aventure pendant la rapide traversée mais chacune tenant sa place, attire à elle celle qui la suit et le ciel en est plus obscurci qu'au départ des hirondelles. Nous nous réfugions dans le bois. Quand leur voyage semblait fini, quelques-unes, plus débiles, plus lentes, arrivaient encore. Mais nous ressortions de notre abri car les gouttes se plaisent aux feuillages, et la terre est déjà presque séchée que plus d'une s'attardait à jouer sur les nervures d'une feuille, et suspendue à la pointe, reposée, brillante au soleil, tout d'un coup se laissait glisser de toute la hauteur de la branche et nous tombait sur le nez.

MARCEL PROUST, *Du côté de chez Swann.*

LES LIVRES

Histoire ancienne : l'Orient, la Grèce, Rome, par MM. André Bonnard et Aimé Baechtold ; Payot et Cie, éditeurs.

Cet ouvrage est le premier d'un cycle nouveau à l'usage de l'enseignement secondaire et diffère quelque peu des livres traditionnels.

Tenant compte de la nombreuse documentation que les élèves peuvent trouver dans les livres plus spécialisés, la part consacrée à l'illustration est restreinte. Trop, à notre avis. Mais ajoutons que, tant le choix que la reproduction des documents présentés sont excellents. Les conditions géographiques, les activités humaines, la vie sociale y ont la place qu'ils méritent. Nous regrettons que la partie dans laquelle les auteurs nous parlent de l'humanité primitive ait à peine quatre pages ; c'est peu, même pour une introduction.

Les Lectures qui complétaient les chapitres de nos livres d'histoire sont remplacées par une liste d'ouvrages où l'élève pourra retrouver les faits étudiés dans le livre, mais exposés d'une manière plus complète, ou prendre connaissance de documents nouveaux. Nous estimons tout à fait justifié ce mode de faire qui pousse à la recherche individuelle.

Espérons que ce livre contribuera à rendre vivant l'enseignement de l'histoire.

Quarante exercices de lecture silencieuse, par E. Dévaud ; Payot & Cie, éditeurs.

L'auteur de cet ouvrage dont on sait les efforts pour rendre l'école toujours plus vivante désire, par les exercices qu'ils nous propose et par les conseils dont il les accompagne, prouver aux maîtres l'utilité de ce procédé d'enseignement et les mettre en mesure de donner les leçons de lecture silencieuse de manière à la fois méthodique et attrayante.

Les maîtres qui désirent pratiquer dans leur classe la lecture silencieuse trouveront dans ce petit livre un guide excellent.

Le chat sauvage du Gor de Brayes, par Louis Favre et **La Violette,** par Urbain Olivier ; rééditions de la Société romande des lectures populaires [1].

« La Violette » est une des meilleures nouvelles d'Urbain Olivier et « Le chat sauvage du Gor de Brayes » l'agréable histoire d'un paysan vaudois qui se fait cabaretier. Alb. R.

[1] Rappelons qu'on peut devenir membre de la Société en payant une cotisation minimum de 2 fr. et qu'en ajoutant 3 fr., les membres reçoivent toutes les publications.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné . . . . . **Fr. 3.—**

LE PÈRE CELESTE

Catéchisme.
Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.25**

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève. 3e édition revue, par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 2.—**

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1re série, in-8° cartonné . . . . . **Fr. 2.50**
2e série, in-8° cartonné. . . . . **Fr. 2.75**

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré . . . . . **Fr. 3.—**

LE SAUVEUR

Catéchisme.
par HENRI SECRETAN, pasteur.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 1.—**

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE

Bibliothèque nationale suisse
Berne

J. A

Derniers voyages de l'année sur PARIS

7 jours
24-30 octobre
Fr. 155.—

PARIS Exposition 1937
Excursions facultatives durant le séjour

Tout compris | Demandez programmes détaillés | Départs assurés

VA PARAITRE :

HÉROS ET MARTYRS

JEAN BAPTISTE JÉSUS-CHRIST

Beau volume in-8°, broché, 256 pages, 136 poèmes, 4080 vers. — En souscription chez l'auteur : ALEXANDRE CAVIN, Avenue Mon Loisir, 13, LAUSANNE
Prix de souscription : Fr. 3.50. En librairie : Fr. 5.—.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRÊTS DE CAPITAUX
ACHAT ET VENTE DE TITRES
GÉRANCE DE FORTUNES
PAIEMENT DE TOUS COUPONS

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 23 octobre 1937 LXXIIIe ANNÉE — N° 38

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, rue des Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Jäggi + Wüthrich
*
Deux camarades...
et quelle bonne soirée!
La bière, le champion
des désaltérants!
F 11